



TechnipFMC remporte un grand contrat EPCI intégré (iEPCI™) pour le projet Merakes d'Eni au large de l'Indonésie

Mars 25, 2019

LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 25 mars 2019 — TechnipFMC (NYSE : FTI) (PARIS : FTI) a remporté auprès d'Eni un grand⁽¹⁾ contrat intégré portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction, le transport et l'installation (iEPCI™) pour le projet Merakes, situé au large de Balikpapan, en Indonésie, à une profondeur d'eau d'environ 1 500 mètres.

Ce contrat porte sur cinq puits en eaux profondes et sur leur raccordement à l'unité flottante de production existante de Jangkrik en Indonésie, située à une distance de 50 kilomètres. Le projet comprend l'ingénierie, la fourniture des équipements, l'installation et la pré-mise en service des équipements sous-marins tels que les arbres sous-marins, un collecteur, des conduites flexibles à haute pression et de grand diamètre pour les grandes profondeurs, des ombilicaux et du matériel de distribution, des risers flexibles, des flowlines et des jumpers.

Arnaud Piéton, Président des activités Subsea chez TechnipFMC, déclare : « Ce contrat témoigne de notre position de leader dans les projets iEPCI™. Il illustre l'importance de la collaboration avec le client et de notre implication en amont du projet pour simplifier l'architecture des champs sous-marins et permettre ainsi des raccordements sur de longues distances et l'accélération de la mise en production, autant de facteurs importants pour Eni et l'Indonésie. Nous sommes fiers de voir Eni adopter le modèle iEPCI™ de même que nous sommes honorés de les aider dans le développement de ces ressources, grâce à notre approche intégrée, et d'accompagner l'expansion du marché indonésien ».

⁽¹⁾ Pour TechnipFMC, un « grand » contrat se situe entre 500 millions de dollars et 1 milliard de dollars.

###

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avvertir de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Tel: +1 281 260 3665
Email: [Matt.Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@technipfmc.com)

Phillip Lindsay
Directeur, Relations avec les investisseurs (Europe)
Tel: +44 203 429 3929
Email: [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipfmc.com)

Relations avec les médias

Christophe Belorgeot
Senior Vice President Corporate Engagement
Tel: +33 1 47 78 39 92
Email: [Christophe.Belorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot@technipfmc.com)

Delphine Nayral
Directrice, Relations publiques
Tel: +33 1 47 78 34 83
Email: [Delphine.Nayral](mailto:Delphine.Nayral@technipfmc.com)